



**DÉCLARATION DU TOGO, AU NOM DU GROUPE AFRICAIN,
À LA SOIXANTE-HUITIÈME RÉUNION DIRECTIVE DU
CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT**

GENÈVE, 4 SEPTEMBRE - 4 OCTOBRE 2019

Point 5 :

Capter la valeur créée par l'économie numérique

M. le Président,

Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED,

Excellences,

Distingués délégués.

M. le Président,

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe africain. Le Groupe s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Équateur au nom du G.77 et de la Chine.

2. Nous félicitons le Secrétariat de la CNUCED d'avoir produit le Rapport sur l'économie numérique 2019, intitulé « création et captation de valeur : incidences sur les pays en développement ». Nous pensons que ce rapport est très riche en détails, très solide en analyse et qu'il prend en considération toutes les perspectives et tous les développements actuels dans la sphère numérique. Il aidera certainement les Etats membres, en particulier les pays en développement, à évaluer les choix politiques qui s'offrent à eux en matière d'économie numérique.

M. le Président,

3. Comme il est indiqué dans le rapport, l'économie numérique a continué d'évoluer très rapidement grâce à la capacité de collecter, d'utiliser et d'analyser une grande quantité de données. Le trafic Internet mondial, un indicateur des flux de données, est passé d'environ 100 Go par jour en 1992 à plus de 45 000 Go par seconde en 2017. Pourtant, nous n'en sommes encore qu'aux premiers balbutiements de l'économie axée sur les données. L'expansion massive de l'économie numérique crée de nombreuses nouvelles opportunités économiques ainsi que des défis pour les pays en développement.

M. le Président,

4. Comme l'indique le rapport, les données sont devenues les nouvelles ressources économiques pour créer et capturer de la valeur. Les données, comme on dit, c'est le nouveau pétrole. Les données numériques sont au cœur de toutes les technologies numériques en plein essor telles que l'analyse de données, l'intelligence artificielle, la chaîne de blocage, l'Internet des objets et le Cloud Computing. En effet, la capacité d'extraire, de collecter, de stocker et d'analyser des données et de les convertir en intelligence numérique est la clé du développement de l'économie numérique et de la participation effective à la 4ème révolution industrielle. Pour que les pays africains et les autres économies en développement puissent créer de la valeur numérique, développer leur économie, leur maîtrise de l'énigme des données est essentielle. Cette énigme est l'identification et la mise en œuvre des bonnes politiques de données aux niveaux national et régional. C'est là que le rapport a été très utile dans son analyse des options politiques qui s'offrent aux pays en développement et aux PMA.

M. le Président,

5. Le rapport note que pour éviter une nouvelle dépendance à l'ère numérique, les pays en développement doivent adopter des stratégies nationales de développement pour inclure l'objectif de la mise à niveau numérique dans les chaînes de valeur des données, pour renforcer les capacités nationales à passer du traitement des données comme matières premières au traitement des données numériques et à l'intelligence artificielle (AI). Cela peut impliquer l'adoption de politiques et de stratégies nationales en matière de propriété et de contrôle des données, la réglementation des flux

transfrontières de données, la protection de la confidentialité des données et la disponibilité des données nationales à des fins de développement.

M. le Président,

6. Un autre sujet de préoccupation pour le Groupe africain est le domaine problématique de la fiscalité numérique, tel qu'identifié dans le rapport. Comme nous l'avons mentionné, l'un des principaux défis posés par les plateformes numériques est leur capacité d'utiliser des pratiques d'optimisation fiscale pour éviter de payer leur juste part d'impôt. Le Groupe africain estime que pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2030 et assurer le développement économique, il est nécessaire d'injecter massivement des capitaux dans les pays en développement. Cet objectif peut être atteint grâce à la mobilisation des ressources intérieures. La fiscalité des activités numériques a été identifiée comme l'un des moyens par lesquels les fonds peuvent être mobilisés localement par tous les pays, développés et en développement. Toutefois, il a été observé que le système actuel d'impôt international sur les sociétés est loin derrière l'économie numérique et que les pays n'ont pas été en mesure de mobiliser des ressources par cette voie. Il est donc impératif que les pays en développement fassent entendre leur voix pour réclamer une architecture fiscale internationale plus inclusive et légitime.

M. le Président,

7. Le Groupe africain souscrit à la conclusion du rapport selon laquelle la plupart des pays en développement se heurtent à de nombreuses difficultés pour tirer parti de l'économie numérique. Les choix politiques pragmatiques, le développement de l'infrastructure et des services TIC, les mesures de logistique commerciale, les solutions de paiement les plus modernes, le financement des start-ups numériques, le cadre juridique et réglementaire ainsi que le développement des compétences et le renforcement des capacités nationales sont autant d'antidote à ce problème.

M. le Président,

8. Nous pensons que pour que l'Afrique puisse saisir les opportunités croissantes du monde numérique, il est important, comme le souligne le Rapport sur l'économie numérique, de développer un mécanisme solide de coopération nationale, régionale et Sud-Sud permettant aux pays de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques dans le domaine des politiques de données, de la création de valeur des données et de l'ensemble de l'économie numérique ?

9. Une fois de plus, la CNUCED, par le biais de ce rapport novateur sur le thème "Capturer la valeur dans l'économie numérique", a donné le ton aux discussions futures au sein de la communauté internationale du développement sur l'avenir de l'économie numérique et le rôle des pays en développement. Le Groupe africain apprécie le rôle que joue la CNUCED dans ce dialogue multilatéral dans le cadre de la Semaine du commerce électronique, des groupes intergouvernementaux d'experts sur le commerce électronique et l'économie numérique, la protection des consommateurs, la politique de concurrence et du nouveau Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique. Nous voudrions assurer le secrétariat de la CNUCED de l'appui du Groupe africain dans cette mission très importante.

10. Je vous remercie.